



Évolution et transformation du site

La conception du projet a débuté par une lecture historique des bâtiments du complexe de l'Hôtel de France, déjà représentés sur la première édition de la Carte Duboué (1844-1864). En examinant la première édition de la carte Siegfried (1870-1920), on constate qu'à cette époque, le complexe se composait de trois bâtiments de même géométrie, disposés en cascade le long de la route de l'Isle.

Au fil du temps, plusieurs campagnes de travaux ont considérablement modifié les volumes d'origine. Sur la dernière édition de la carte Siegfried (1949), on peut observer que le bâtiment central a été agrandi par l'ajout d'une extension, tandis que le Grand Châpoua a subi une transformation majeure avec le prolongement de son encadrement jusqu'à la Venoge, créant ainsi une cour ouverte donnant sur la rivière. En 2005, l'administration investit cette cour, en y ajoutant un bâtiment adossé à la grange.

Ces modifications successives rendent la lecture du projet complexe. Les caractéristiques distinctives de chaque période historique sont visibles sur le plan du rez-de-chaussée, avec des évolutions liées que des murs plus fins ou des décroches. Cette évolution peut également être observée en façade, où l'on perçoit, tel un palimpseste, une superposition de strates correspondant à différentes époques.

Confrontés au manque de cohérence globale, à la déstructuration et à l'utilisation inefficace de nombreux volumes, l'approche architecturale du projet a privilégié la réhabilitation des édifices existants en composant avec les espaces vides.

Dans un souci de clarté et de lecture d'ensemble et avec l'objectif d'introduire davantage de lumière au cœur des bâtiments, la décision a été prise de retirer l'extension de l'administration communale datant de 2005, ainsi que la partie volume déformée de la salle polyvalente. La démolition de l'extension de l'administration libère le cœur du projet et révèle la forme distincte de chaque bâtiment.



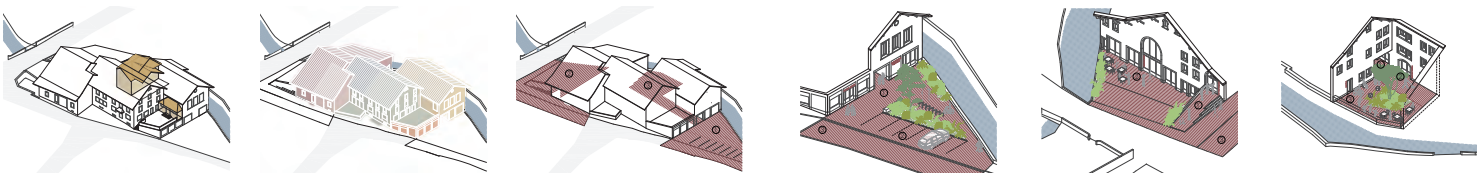
Adapter plutôt que transformer

En partant de ce constat historique et dans un souci de minimisation des énergies grises, notre intervention s'intègre dans un processus environnemental global. L'économie de moyen 18 au projet nous permet de répondre de toute part aux nécessités actuelles. En conservant au maximum l'existant nous préservons l'identité du site tout en le réinterprétant par un travail subtil sur les encadrements. Pas de construire sur ce site est, dès lors, une manière active et contemporaine de concevoir l'habitat.

La conception du bâtiment de l'épicerie nous a permis d'attribuer à chaque volume un programme spécifique. Cette dissociation précise des programmes permet d'une part de les rendre clairement identifiables, mais aussi de leur donner à chacun un accès propre. Les différences entrées se composent alors en séquences appropriées à l'échelle et aux particularités du programme.

Nous avons donc tiré parti de chaque architecture pour y loger le programme le plus adapté. Ainsi, le bâtiment central conserve sa fonction civique, avec ses grandes fenêtres et sa position dominante, et offre une visibilité remarquable, et renforce son rôle de représentativité pour les habitants de la commune. L'Hôtel de France, bénéficiant d'une double orientation et de nombreuses ouvertures, accueille la vie domestique des logements ainsi que l'épicerie du village. Quant à la Grange Châpoua, située à l'extrémité du village et dotée de grands volumes, ses espaces publics tels que la grande salle et le restaurant. Sa façade monumentale, ses espaces généreux et ses larges ouvertures favorisent les rassemblements et la vie collective.

Notre intervention repose donc sur une volonté d'adaptation plutôt que de transformation. En travaillant avec les qualités intrinsèques du site tout en faisant preuve d'inventivité, le projet valorise l'existant et recrée une cohérence globale.



Clarification de la volumétrie

A chaque bâtiment son programme

Identification des trois places

Place Est, place du village

Place Ouest, place des fêtes

Cour centrale, cour des habitants

- Restaurant - Hôtel
- Grande Salle
- Salle de conférence
- Magasin - Épicerie
- Logements
- Administration communale

1. Place Est : place du village
2. Place Ouest : place des fêtes
3. Cour Centrale : cour des habitants

1. Parvis et mobilité douce
2. Zone de stationnement
3. Route aménagée

1. Accès à la Grande Salle
2. Accès au Restaurant - Hôtel
3. Route aménagée

1. Passage
2. Accès au Congélateur
3. Locaux partagés Logements





Un projet qualifié par ses espaces publics

Périmètre de réflexion, revenir vers une rue de village

Le projet d'aménagement urbain dans le périmètre de réflexion, vise à rétablir une rue qui remplit des fonctions multiples, telles que décrites dans le document «Espaces public, rues de village» publié par le Département des Infrastructures. La forte augmentation du trafic, observé depuis quelques décennies, a rendu incompatible la superposition des fonctions de trafic et d'échange de la rue villageoise.

L'objectif principal est de revenir vers une rue qui soit un lieu d'échange, une surface de travail et un prolongement extérieur de l'habitat, où de nombreuses activités sociales de la vie des habitants peuvent se dérouler. Pour cela, l'accent est mis sur la modulation de la vitesse, la création d'un espace-rue plus convivial et la valorisation de l'espace public.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs outils et interventions sont prévus :

1. Réduire la largeur de la chaussée dans le cœur du village, ce qui incite les automobilistes à ralentir et à être plus attentifs aux activités sur les côtés de la rue. Ce rétroajustement libère de l'espace pour d'autres usages et permet, par exemple, à l'angle du bâtiment de recevoir, de partager la chaussée entre les vélos et les piétons.
2. Créer une séparation visuelle douce entre l'espace de la route dédié aux automobiles et celui réservé aux piétons et aux vélos. Plutôt que d'avoir une séparation visuelle forte, qui pourrait donner un faux sentiment de sécurité, l'idée est de mettre au même niveau le trottoir et la route en utilisant un revêtement de sol unique, un pavage. Seule la rigole d'écoulement de l'eau vient élever une séparation entre la chaussée et le trottoir. Cette approche revient vers une architecture de la rue de village, où la chaussée est sur un seul niveau jusqu'aux façades des bâtiments.
3. Marquer l'entrée du village et mettre en valeur un élément tel qu'un arbre pour signaler cette entrée comme une «porte» invitant les automobilistes à se comporter en invités respectueux des lieux. Pour cela, sur la route du Tils au nord du périmètre d'intervention, un bosquet sera créé pour réduire progressivement la taille de la chaussée et marquer l'entrée du village. Cette intervention permet également d'élargir l'espace de stationnement et de juste devant.

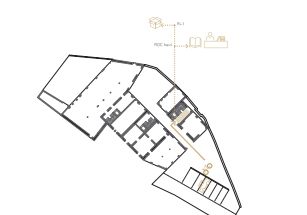
Périmètre d'intervention, renforcer l'identité des 3 places

Chaque place est aménagée en fonction d'un programme spécifique. La place Est, en face de l'administration communale, représente le cœur du village. Elle est le point d'entrée pour l'habitation, le magasin, les commerces et les logements. Elle offre une zone dédiée aux modes de déplacement doux le long de la Varoige avec des emplacements pour les vélos ainsi qu'un grand espace vert. La zone dédiée au stationnement de véhicules est située face à la route et mise à distance par un lot végétal.

Depuis la place Est, un passage mène à une cour centrale desservant l'administration communale, les commerces et les logements. Cet espace ouvert sur la Varoige, particulièrement lié au restaurant, encourage les rencontres entre les différents usagers du complexe.

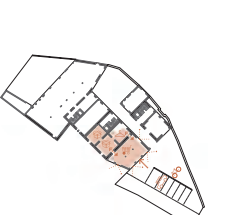
La place Ouest, quant à elle, est davantage un lieu de rassemblement. Elle est animée par des activités ludiques avec le restaurant et la grande salle. La terrasse du restaurant située en contrebas par rapport à la route, offre également une atmosphère plus intime et sécurisée.

Les espaces verts, présents sur chacune des places, sont conçus pour harmoniser les différentes fonctions et flux de circulation. Ils s'adaptent à la topographie particulière du site, situé entre la Varoige et la route de Tils.



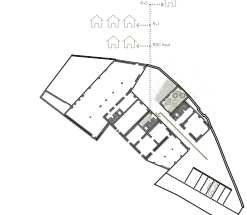
Administration

L'accès à l'administration se fait depuis la place Est, à travers un passage menant à la cour centrale. Les locaux, initialement situés au rez-de-chaussée, ont été déplacés au premier étage, permettant ainsi de maximiser l'utilisation de l'espace et de profiter pleinement des vues sur le village et de la Varoige. Un espace bibliothèque, offrant une vue panoramique sur le paysage environnant, accueille les habitants. L'étage comprend également des bureaux et des salles de réunion adaptables aux besoins de la commune, ainsi que des locaux de stockage et des espaces dédiés au personnel.



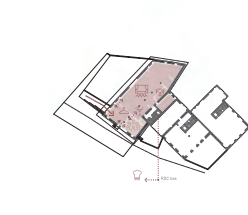
Magasin - Epicerie

Le commerce conserve son emplacement stratégique, préservant ainsi sa visibilité depuis la route cantonale. Cependant, une attention particulière a été portée à la rénovation de sa façade, la rendant plus transparente et plus attrayante pour les passants grâce à une ouverture accrue sur l'extérieur.



Logements

Les nombreuses ouvertures du bâtiment de l'Hôtel de France ont facilité l'intégration du programme de logements tout en minimisant les modifications de la structure existante. Les nouveaux logements sont composés d'une variété de typologies, bénéficiant d'une double orientation et ceux au rez-de-chaussée supérieur disposent également d'espaces extérieurs. Les habitants du dernier étage profitent des généreux volumes aménagés sous les toits.



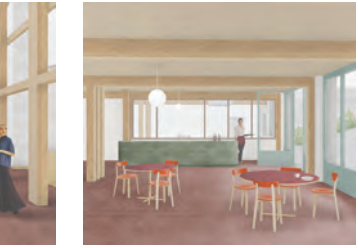
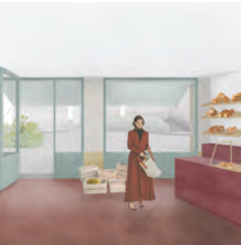
Grande Salle

La Grande salle est située à l'étage de la Grange. Elle bénéficie d'une large ouverture en arche, forme reprise pour dessiner la porte d'entrée. Son accès, facilité par une rampe intégrant des espaces de stockage, s'inspire de l'architecture traditionnelle de la région. Un vaste hall d'entrée donne également accès à la salle de conférence, établissant ainsi un lien entre ces deux programmes. Grâce au généreux volume de la grange et à sa forme régulière, la salle offre une grande polyvalence d'usages. Enfin, la conservation et la mise en valeur de la charpente en bois témoignent du souci de préservation et de valorisation du patrimoine architectural.



Restaurant - Hôtel

Le restaurant, clairement identifiable depuis l'entrée du village, bénéficie d'un accès direct depuis la place Ouest. Cet espace polyvalent dispose d'une zone orientée bressane et d'un espace café. Sa façade largement vitrée lui permet de profiter pleinement des espaces extérieurs adjacents, avec deux terrasses en surplomb de la Varoige. La cuisine et les espaces techniques, regroupés au sud, sont directement connectés à la grande salle par une circulation verticale, favorisant ainsi la réalisation des services lors d'événements. Les chambres d'hôtels sont à l'étage, accessible depuis un ascenseur dans le restaurant.



Vue de la cour

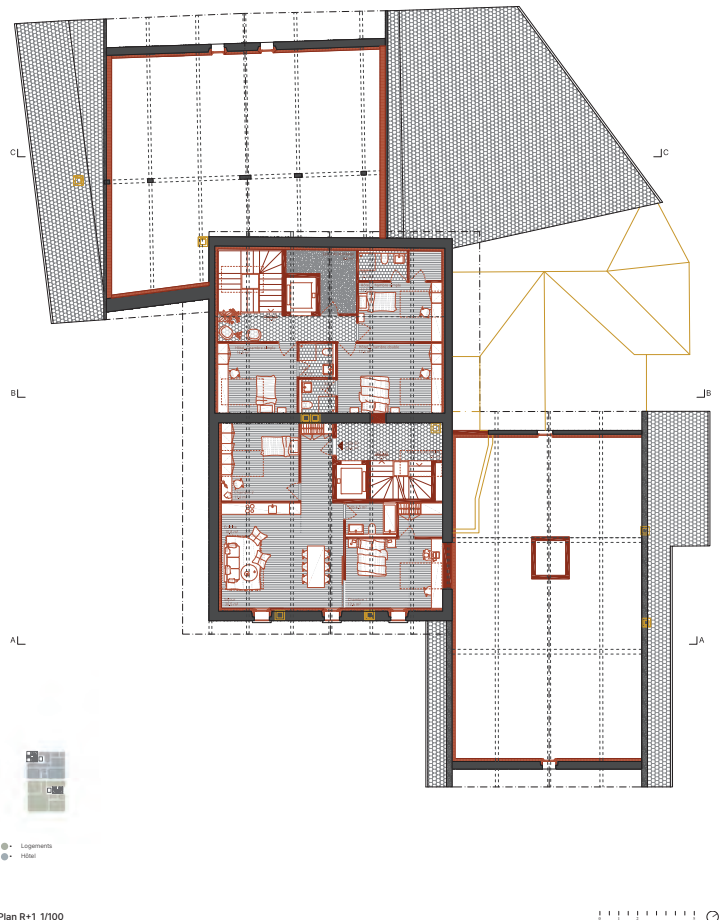


Coupe perspective C-C'





Plan R+1 1/100



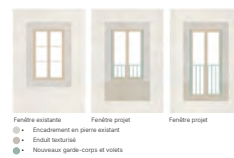
Plan R+1 1/100



Élévation Nord 1/100



Élévation Sud 1/100



Fenêtre existante Fenêtre projet Fenêtre projet

- Enduit existant
- Enduit nouveau
- Nouvel garde-corps et volés

Composer avec l'existant

Le dessin des façades a évolué au fur et à mesure des différentes transformations, chaque époque a ajouté son caractère et sa matérialité. Cela nous conduit à une forme de construction : comment assurer une cohérence globale tout en préservant les particularités de chaque époque ? Pour résoudre ce paradoxe, nous avons opté pour un traitement uniforme des encadrements de fenêtre. Toutes les ouvertures existantes sont dotées d'un encadrement aux mêmes dimensions et les matériaux varient entre le béton et la pierre, selon les époques de construction. L'utilisation d'un seul matériau de finition, nous permet ainsi, de préserver le dessin des façades en pierre et en béton, et de proposer une cohérence de lecture, nous mettons en valeur ces encadrements tout en les unifiant visuellement. Cela nous permet de maintenir une cohérence esthétique en accord avec l'existant, même lors de la création ou de l'agrandissement d'une ouverture. Ainsi, le projet s'inscrit dans une logique globale qui se reflète à l'extérieur comme un ensemble cohérent.

Stratégie de rénovation énergétique

L'utilisation de l'existant n'est pas seulement un choix technique, c'est aussi un choix technique. Il permet d'isoler les bâtiments tout en préservant la perméabilité de la pierre. Le stratège de rénovation thermique offre entre le grange et les deux autres bâtiments. Dans le grange, la démolition du plancher intermédiaire, boisé, permet une isolation continue de l'ensemble des murs par l'intérieur. La démolition du plancher fait perdre l'ensemble des différences de niveau existantes, entraînant alors une meilleure accessibilité pour les usagers, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Pour les deux autres bâtiments, la stratégie d'intervention est différente puisqu'elle consiste à préserver l'existant. L'utilisation d'un ordre isolant en façade permet de compléter l'isolation intérieure tout en permettant de traiter les ponts thermiques au niveau des nœuds de jonction.

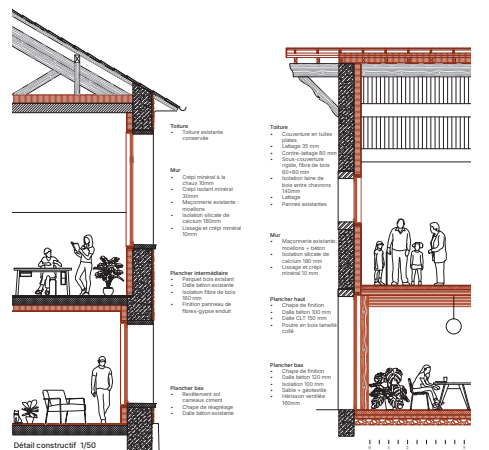
Le concept en physique et technique du bâtiment regroupe le parti architectural de rationalisation des espaces en distinguant clairement les fonctions. En effet, il s'agit de disposer de volumes thermiques et systèmes techniques permettant de s'adapter aux occupations variables et de favoriser la mutualisation énergétique. Nous cherchons aussi à mettre en œuvre des installations robustes, faciles à entretenir et pérennes dans le temps, en nous intéressant davantage à une performance certifiée qu'à une valeur théorique. Enfin, notre conception sera guidée par les principes de la démarche logement : sobriété, efficacité et production renouvelable.

Des systèmes techniques efficaces

La production de chaleur devra être décentralisée au maximum. Nous proposons l'installation d'une production centralisée par pompe à chaleur aéro-eau, qui permettra un fonctionnement optimisé, notamment en cas de production simultanée de chaud et de froid. En particulier,

Une production de chaleur renouvelable

Notre projet comporte la création de nouveaux planchers pour des zones chauffées, au-delà du seul nécessaire l'installation de panneaux photovoltaïques. La toiture Sud est favorisée mais aussi visible. Deux approches sont alors envisageables, qui seraient à discuter ensemble : soit l'utilisation de tubes solaires efficaces, qui ont un certain coût au kWh produit, soit, pour être la Dîme est décroît, l'installation d'un aéro-eau continu en compensation permet sans l'installation de panneaux plus efficaces.



Détail constructif 1/50